



## Communiqué

Le SNJ vous informe que le préavis de grève, concernant les correspondants des bureaux régionaux de France 2 déposé pour le 10 juin, est levé ce jour, suite à la signature d'un protocole d'accord avec la direction et notre organisation syndicale.

Nous communiquerons très rapidement sur le contenu de cet accord et sur les avancées obtenues concernant nos revendications.

Paris, le 9 juin 2016

---

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ\\_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)